

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 juin 2020

# LA CONVENTION CITOYENNE DEMANDE L'ARRÊT DES EXTENSIONS D'AÉROPORT COMME LE TERMINAL 4 A ROISSY

Vendredi 19 juin, la Convention citoyenne pour le climat a adopté un ensemble de mesures pour limiter le trafic aérien, moyen de transport le plus émetteur de gaz à effet de serre. Les 150 citoyens de la Convention demandent notamment l'interdiction des extensions d'aéroports. Lors du vote de la mesure, Mathias, membre de la commission "Se déplacer", a déclaré : *"nous souhaitons interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants. Le secteur aérien est en pleine croissance depuis des années et encore pour des années. Nous avons besoin de limiter cette croissance en utilisant et en optimisant l'existant. Mais surtout de ne pas aller vers plus d'aéroports, plus de place, plus d'avions, plus de vols, plus de CO2 dans l'atmosphère"*.

Le Ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a lui-même questionné la "pertinence" des projets d'extension d'aéroports lors de son audition parlementaire au sujet des éco-conditionnalités accordées à Air France.

Une quinzaine d'agrandissements aéroportuaires sont actuellement prévus en France. Le plus grand d'entre eux est le projet de Terminal 4 à Roissy, une infrastructure qui pourrait accueillir l'équivalent du trafic d'Orly (40 millions de passagers en plus par an) pour un investissement de 8 milliards d'euros. A rebours des demandes des citoyens, des [associations](#) et d'un [grand nombre d'élus](#), en contradiction avec la "relance verte" revendiquée par le gouvernement, et à l'heure où le trafic aérien sera durablement touché par la crise, [le groupe ADP](#) a pourtant confirmé début mai son intention de réaliser ce projet dont l'enquête publique aura lieu à l'automne.



**Sur la base de la mesure votée par la convention citoyenne pour le climat, les associations demandent à l'Etat, autorité compétente pour autoriser la construction des extensions aéroportuaires, d'abandonner le projet de Terminal 4 à Roissy.**

Comme le rappelle le [Réseau Action Climat](#), la croissance du trafic aérien n'est pas compatible avec le respect des engagements climatiques de la France. En l'absence de solution technologique disponible sur le marché, le secteur aérien ne peut pas croître sans augmenter ses émissions de gaz à effet de serre. Globalement, ses émissions ont doublé depuis 1990 en Europe, et sont susceptibles de tripler d'ici à 2050. Ailleurs en Europe, plusieurs projets d'extension d'aéroport ont été annulés suite à la crise sanitaire comme à Copenhague, Madrid ou Barcelone.

### **Signataires**

- France Nature Environnement Ile de France (fédération de 400 associations de protection de l'environnement en Ile de France)
- Collectif Non au T4 (collectif contre l'extension de l'aéroport de Roissy)
- ADVOCNAR (association de défense contre les nuisances aériennes)
- Stay Grounded (réseau international regroupant plus de 150 organisations qui oeuvre pour la réduction du transport aérien dans le cadre d'une transition juste)
- SOS Vallée de Montmorency (association de protection de l'environnement en vallée de montmorency)
- CPTG (collectif pour le triangle de Gonesse)
- MNLE-93 Nord Est Parisien (Mouvement national de lutte pour l'environnement)

### **Citations**

“Nous saluons la mesure de la Convention citoyenne visant à stopper les extensions d'aéroport comme le Terminal 4 à Roissy, qui ferait inévitablement croître nos émissions de gaz à effet de serre. Nous demandons à l'Etat français d'adopter sans filtre cette mesure, en cohérence avec ses engagements pour une relance verte, et d'annuler le projet de Terminal 4 ainsi que les autres extensions d'aéroport en France”.

**Audrey Boehly, porte-parole du collectif Non au T4 (06 77 81 49 40)**

“L'ADVOCNAR soutient les propositions de la Convention citoyenne pour limiter les effets néfastes du transport aérien, dont celle visant à interdire l'extension des aéroports existants. Le projet du Terminal 4, extension de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, dont l'impact prévisible sur l'environnement et la santé des populations survolées est clairement établi, incompatible avec la stratégie nationale bas carbone de la France, doit être abandonné sans délai.”

**Françoise Brochot, présidente de l'ADVOCNAR (06 79 51 25 60)**



“En demandant l'arrêt des extensions d'aéroports, la Convention citoyenne veut mettre fin à l'absurdité de la croissance du trafic aérien alors qu'il faudrait moins utiliser l'avion dès à présent. L'adoption à une très large majorité (88%) de cette mesure et de celles qui l'accompagnent démontre la volonté des citoyens de ne pas exonérer le secteur aérien de l'effort qui est demandé aux autres secteurs de l'économie française.”

**Eric Lombard, coordinateur de Stay Grounded en France (06 28 27 67 41)**

“Constatant les effets néfastes du transport aérien et particulièrement l'impact sur le climat et les populations riveraines des aéroports, la Convention citoyenne propose d'interdire l'extension des aéroports existants. France Nature Environnement Ile-de-France souligne la pertinence de cette disposition qui doit immédiatement s'appliquer au Terminal 4 alors que l'étude d'impact sur l'environnement n'a toujours pas été présentée aux associations qui demandent l'abandon de ce projet d'extension de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle.”

**Thierry Hubert, FNE Ile-de-France (06 33 69 13 40)**

“Au nom de la défense du climat et de la qualité de vie des habitants de la vallée de Montmorency, nous réclamons l'annulation du projet de Terminal 4 ainsi qu'un plafonnement des mouvements à Roissy. Prenez soin de nous, restez au sol ”

**Ghislain Gagny, vice-président de SOS Vallée de Montmorency**

“Inquiets et mal traités, précarisés, méprisés par les aménageurs et donneurs d'ordres du secteur aérien depuis des décennies, les populations survolées ne peuvent qu'accueillir avec satisfaction les propositions de la Convention citoyenne. Mais nous savons que comme pour les engagements de la COP 21, le résultat concret dépend de la mobilisation citoyenne pour contraindre les pouvoirs publics à ne pas construire des équipements comme le Terminal 4 à Roissy.”

**Jean-Mary Baty, président du MNLE-93 Nord Est Parisien**

“Depuis plus de 40 ans l'accroissement sans limite de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle laisse son empreinte dans l'aménagement du Pays de France. Pour le CPTG, l'interdiction de l'extension des aéroports et les différentes mesures proposées par la Convention citoyenne pour le climat afin de limiter le trafic aérien, favoriseront l'émergence de projets de transition écologique prenant appui sur les ressources locales.”

**Bernard Loup, Président du CPTG (06 76 90 11 62)**

#### **Contacts presse**

Audrey Boehly - porte-parole du collectif Non au T4 : 06 77 81 49 40

Françoise Brochot - présidente de l'ADVOCNAR : 06 79 51 25 60